

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



La correspondance de Louis Dantin (Écrits du Canada français 44-45)

Jacques Michon

Numéro 28, hiver 1982–1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/39681ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Michon, J. (1982). La correspondance de Louis Dantin (Écrits du Canada français 44-45). *Lettres québécoises*, (28), 58–60.



La correspondance de Louis Dantin

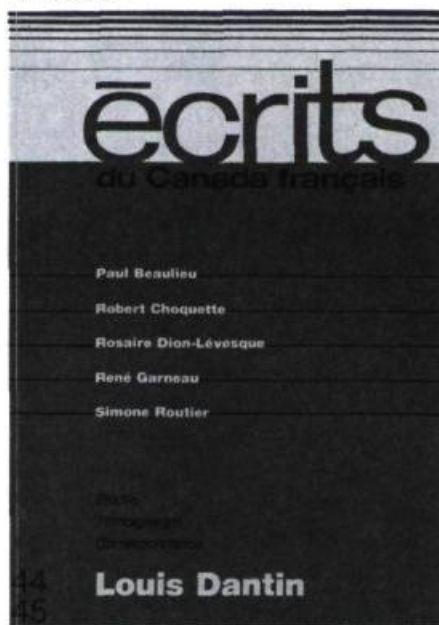
(Écrits du Canada français 44-45)

Louis Dantin est sans doute l'un des rares critiques de l'entre-deux-guerres que l'on relit avec plaisir et intérêt. Si sa conception de la littérature date, si Dantin reste attaché à une vision idéaliste de la beauté et de l'art qui sépare la forme et le fond, s'il s'oppose au surréalisme, son approche des textes littéraires, qui se veut compréhensive, « jugeant l'œuvre d'après ses propres canons »¹ demeure actuelle dans la mesure où la critique d'identification peut l'être. On retrouve ce critique attentif aux textes de ses collègues dans le dernier numéro des *Écrits du Canada français*² où Paul Beaulieu résume et reproduit des extraits de la correspondance de Dantin avec six écrivains : Germain Beaulieu, Jules-Edouard Prévost, Olivar Asselin, Robert Choquette, Simone Routier et Rosaire Dion-Lévesque.

Après son exil aux États-Unis en 1903, suite aux événements que l'on sait, Dantin était disparu de la scène littéraire québécoise. Il fallut attendre une vingtaine d'années avant de voir son nom figurer à nouveau au

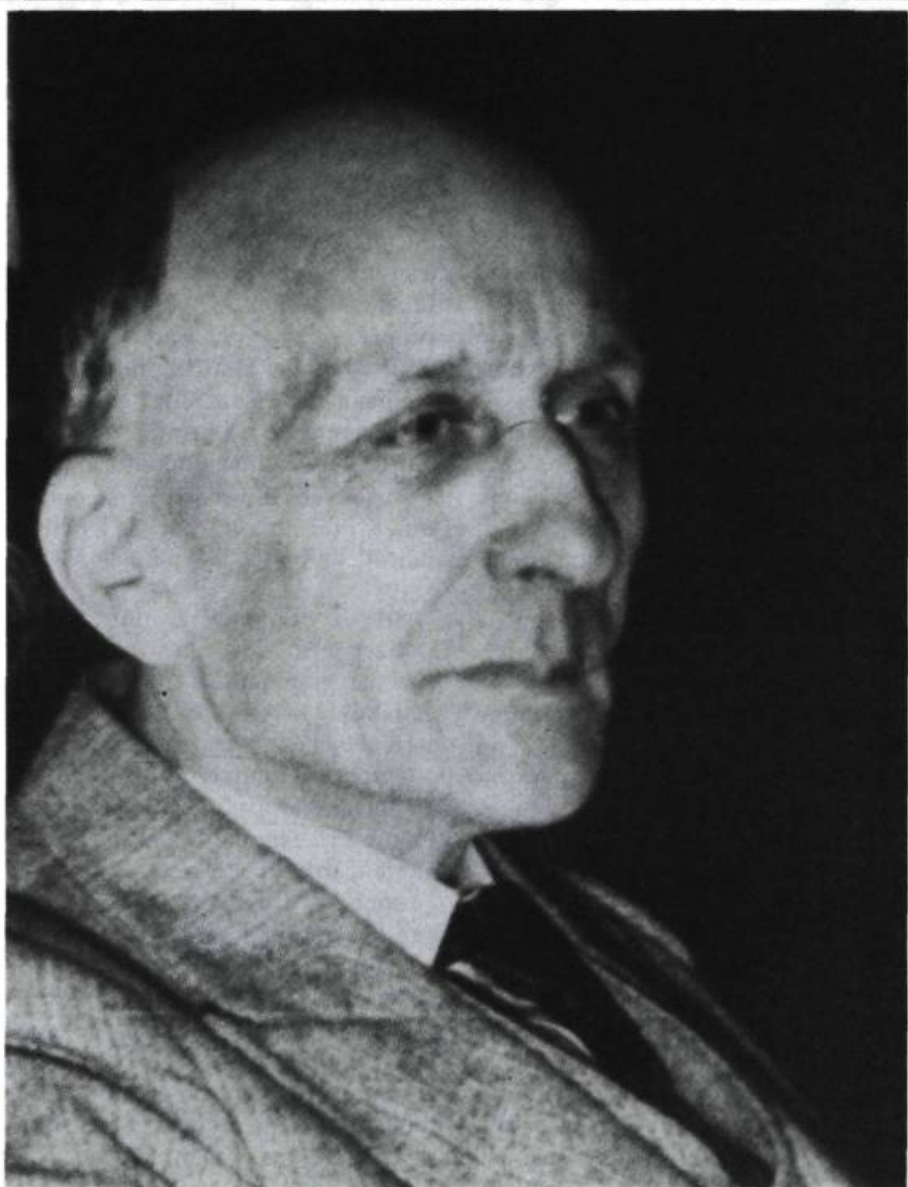
sommaire de revues canadiennes. Si Germain Beaulieu avait déjà sollicité sa collaboration en 1909 pour *le Terroir*, c'est l'intervention d'Olivar Asselin qui inaugurerait en 1920 son retour littéraire définitif. Dès lors Dantin collaborera à plusieurs revues et journaux jusqu'en 1942 : *la Revue moderne*, *l'Avenir du Nord*, *le Canada* et *le Jour*.

Les extraits de la correspondance reproduits par Paul Beaulieu nous font entrer dans les coulisses de ces publications. Dès le début des années vingt Dantin s'adresse alternativement à Beaulieu, Prévost et Asselin pour échanger des points de vue, parler affaire et parfois faire part de ses misères et de ses angoisses. Dantin se confie plus volontiers aux deux premiers qui sont des amis de longue date. Il avait connu Prévost au noviciat en 1892 et Beaulieu à l'École littéraire de Montréal. Prévost deviendra son agent littéraire à partir de 1923 (p. 86) et l'encouragera à répondre positivement aux démarches entreprises pour le faire revenir au pays en 1929. Mais à l'âge de 64 ans Dantin hésite et craint de ne pas être à la hauteur des emplois qu'on lui offre à Québec et à Ottawa, et renonce à revenir au pays. Avec Asselin il est surtout question de littérature. Celui-ci voulait rééditer l'œuvre de Nelligan qui était épuisée en 1920. Dantin lui donne alors des conseils et révèle certains aspects de l'édition de 1904. Il lui envoie également une critique détaillée de *l'An-*



thologie des poètes canadiens récemment publiée. Cependant si les deux hommes se respectent et s'estiment, leurs idées politiques les opposent radicalement. L'Asselin admirateur de Charles Maurras et de Léon Bloy ne peut s'entendre avec un Dantin libéral, sympathique aux idées socialistes. Leur relation épistolaire s'interrompt en 1933 sur cette divergence idéologique.

Lorsque Dantin s'adresse à Robert Choquette, Simone Routier et Rosaire Dion-Lévesque le ton change. Il n'a plus affaire à des hommes de sa génération mais à de jeunes poètes qui ont dans la vingtaine, et qui établissent avec lui des rapports de maître à élèves. Dantin nous apparaît alors comme le père littéraire, le mentor de la nouvelle génération des années trente. Il donne des conseils, corrige, énonce ses principes (c'est l'époque de « l'Art et la morale », 1928), parle de son œuvre poétique et de sa méthode en critique littéraire qui consiste, dit-il, « à s'imbi-ber du sens des œuvres, à les juger par le dedans, avec compréhension et sympathie » (p. 197). « Si j'ai une ambition », déclare-t-il à propos des œuvres qu'il étudie dans *Poètes de l'Amérique française* (1928), c'est « de chercher à saisir et à en exprimer l'esprit, et sur les 200 pages de mon livre, je gagerais qu'il y en a 150 exclusivement vouées à cela. (...) Beau-regard, Marie Lefranc, Mlle Lamontagne, etc., etc., je les ai tous traité de même, cherchant avant tout à les caractériser, à les distinguer par la diversité de leur tempérament poétique, la couleur intime de leur rêve » (p. 196). À la même époque Dantin écrivait à Alfred Desrochers : « je ne puis refuser à un auteur le droit de choisir son procédé, s'il en use d'après la méthode de ce procédé même. C'est plus ou moins mon devoir de juger un écrivain à son point de vue, et de me demander surtout s'il a bien réussi ce qu'il a voulu faire »³. Lorsque Dantin écrit ces lignes, il réagit surtout contre les critiques qui, comme Jean-Charles Harvey, Albert Pelletier ou Claude-Henri Grignon, ne craignent pas de juger les œuvres de leur propre point de vue, faisant de leurs partis pris idéologiques la mesure de toute chose.



Louis Dantin

On connaît les querelles de chapelle de cette génération qui faute d'œuvres solides à se mettre sous la dent passait son temps à s'entre-dévorer.

On se rappellera par exemple l'allusion malveillante de Valdombre accusant Dantin d'avoir réécrit l'œuvre de Nelligan. Il faut ajouter que dans cette affaire si l'accusateur avait tort c'était surtout parce qu'il exagérerait. En effet dans ses lettres à Asselin au sujet d'une réédition éventuelle de l'œuvre de Nelligan, Dantin reconnaît avoir corrigé certains vers du

poète comme ce passage du *Puits hanté* :

*Jadis un amant fou, voilà,
Y fut noyé par une femme.*

Nelligan avait écrit « prêtre fou » et Dantin a réécrit « amant fou », surtout pour respecter la bienséance, car il admet que « *amanfou* n'est pas une combinaison des plus heureuses » (p. 111). On sait que plusieurs variantes de ce type ont été maintenues dans l'édition Lacourcière. Dantin déclare également avoir joué un rôle dans

l'organisation et l'agencement des poèmes dans les différentes parties du recueil : « Vous désirez savoir si les sous-titres du volume sont de Nelligan ou de moi : ils sont tous de Nelligan, à l'exception du premier : *l'Âme du poète*, où j'ai réuni quelques morceaux jetant un jour plus intime sur sa personnalité. J'avoue que, laissant intacts les autres cadres, je ne me suis pas fait scrupule de transférer certains poèmes d'un compartiment dans un autre auquel ils me semblaient mieux convenir... » (p. 123-124). On pourrait reprocher au critique de ne pas s'être expliqué publiquement sur les motifs de ses choix, sur les types de transformations qu'il a effectués, de ne pas avoir retenu tel ou tel poème, ou de ne pas avoir respecté le texte original. Mais Dantin n'avait pas en tête l'établissement d'une édition critique et complète, mais la publication d'un recueil conforme aux goûts littéraires de son époque. Il voulait se comporter en cette matière comme s'il avait été le poète lui-même. Ainsi il n'était pas question de reproduire des pièces qui auraient pu nuire à la réputation de l'auteur.

Nous touchons ici aux limites de l'approche de Dantin. L'identification avec l'auteur est tellement grande que le critique finit par en perdre toute objectivité. Il avoue que s'il avait à rééditer l'œuvre de Nelligan en 1920, il retrancherait encore plusieurs poèmes qui figurent dans l'édition de 1904 : « Nelligan lui-même les eût retranchées, j'en suis sûr, s'il eut vécu assez longtemps pour acquérir autant de goût qu'il avait de talent » (p. 113). Notons que Nelligan est encore vivant au moment où Dantin écrit ces lignes le 2 mai 1920. L'identification avec le texte du poète est si profonde que le critique prend la place de ce dernier, niant cette altérité qu'il croyait respecter. Ainsi le critique en vient-il à réécrire le texte du poète tel que celui-ci aurait dû le faire s'il avait été fidèle au code qu'il s'était donné. Par exemple il va s'excuser auprès de Simone Routier pour avoir modifié ses vers dans les passages qu'il cite d'elle dans un compte rendu : « J'y pense, je vous ai peut-être maltraitée moi-même en me permettant deux ou

trois légers changements dans les vers que je citais de vous. C'est un tour que je joue parfois à mes poètes, voulant que les spécimens que j'en montre me satisfassent pleinement moi-même, puisque je veux les faire admirer aux autres » (p. 232). Il est intéressant de noter que Nelligan à la même époque créait lui aussi de fausses citations en réécrivant ses propres textes ou ceux de poètes qu'il admirait. Mais la pratique d'un Nelligan soi-disant fou a été tue, alors que celle de Dantin a reçu l'aval de l'institution littéraire, puisque c'est souvent la version de ce dernier qui a prévalu sur celle de Nelligan dans l'édition des *Poésies complètes*.

Sur sa vie privée, Dantin est peu loquace. Il parle à l'occasion de ses « années condamnées à un métier de manœuvre ». À 64 ans il travaille encore neuf heures par jour comme typographe à l'université Harvard. Il ne mentionne jamais le nom de Fanny sa « femme de maison », sans doute parce que ses correspondants ne sont pas des intimes et qu'il répugne à « heurter trop en face des préjugés, même imbéciles, à moins d'y être poussé par d'impératives raisons » (p. 64). À plusieurs occasions il se montre peu audacieux, hésitant et craintif devant la censure éventuelle ou les préjugés de son entourage. Il préfère se mettre à l'abri, utiliser des pseudonymes, changer une expression qu'il juge trop audacieuses, ou se faire publier en édition privée plutôt que d'affronter la vindicte ou l'anathème. À Robert Choquette en 1931 : « Il est entendu, n'est-ce pas, que ces vers ne seront pas livrés au grand public. Ils contiennent, je crois, pour lui trop de *vraie* morale... » (p. 184). Il attribue d'ailleurs son malheur et sa névrose à cette autocensure qui l'empêche de donner sa pleine mesure : « Mon malheur fut de joindre à un esprit d'une indépendance absolue et d'une audace sans bornes un caractère timide et sans nerf pour la lutte. D'autres à ma place eussent réagi et combattu : je n'ai fait que me résigner et me taire, mettant toute ma force à m'arc-bouter pour une résistance immobile. De là, non seulement ma vie matériellement brisée, mes années condamnées à un métier de manœuvre,

mais le tourment essentiel d'avoir contenu au dedans de moi l'activité de ma pensée, de n'avoir jamais exprimé le fond de mon être » (p. 138). Dantin n'hésite pas à s'analyser devant ses correspondants et à tracer de lui-même un portrait psychologique qui en fait un personnage complexe et tourmenté. Ses dernières lettres rédigées en anglais sont pathétiques. Devenu aveugle il doit utiliser le secours de personnes de son entourage qui écrivent ses propos sous sa dictée. À la fin de l'une de ces missives, quelques semaines avant sa mort, il ajoute ces mots : « une ruine humaine vous salue ».

Cette édition de la correspondance de Dantin nous donne à lire plusieurs textes inédits et à l'occasion les réponses des correspondants, ce qui constitue un excellent dossier sur le milieu littéraire des années vingt et trente. Outre les textes de présentation et d'enchaînement de Paul Beaulieu, on y retrouve aussi les témoignages de Robert Choquette, Simone Routier et Rosaire Dion-Lévesque qui présentent leur propre correspondance avec Dantin. Je reprocherais à l'éditeur de n'avoir pas expliqué ou motivé le choix des lettres. Pourquoi dans la plupart des cas les résume-t-il, donne-t-il des fragments au lieu de les reproduire intégralement ? Combien de lettres ont été dépouillées et quelles sont celles qui ont été éliminées ? quels ont été les critères de sélection ? Pourquoi avoir préféré parfois l'ordre thématique à l'ordre chronologique habituel ? Heureusement que ces défauts sont largement compensés par une somme d'informations nouvelles qui devraient encourager le lecteur d'aujourd'hui à relire Dantin et à exiger de ses éditeurs une vraie édition critique. □

1. A. Desrochers, « Louis Dantin et la génération perdue », *Carnets viatoriens*, XVII, 3 (octobre 1952), p. 120.
2. « Étude, témoignage, correspondance, Louis Dantin », *Écrits du Canada français*, 44-45 (1982), 322 pages, \$ 8,50.
3. Cité par Desrochers, *art. cit.*, p. 122.